

Les filières avicoles **Label Rouge** et **bio** mettent déjà en œuvre les principes de l'agro-écologie.

Dossier réalisé
par C. Agusti
& É. Viénot



Engagé historiquement dans des démarches respectueuses de l'environnement

Le Synalaf à l'heure de l'agro-écologie

L'agro-écologie vise la conciliation entre performances économique, environnementale et sociale. Depuis toujours, les filières avicoles Label Rouge et bio respectent un mode de production durable qui préserve l'emploi et l'environnement. Sur le fond, le passage à l'agro-écologie semble donc être une simple formalité. Reste la question de la forme... ● C. Agusti

Fini le développement durable ! En agriculture, la nouvelle notion à la mode est celle d'agro-écologie. On peut se demander s'il y a vraiment une différence entre les deux. L'agro-écologie vise la conciliation entre performances économique, environnementale et sociale... soit sensiblement la même chose que le développement durable. Mais le Synalaf (Syndicat national des labels avicoles de France) qui tenait son assemblée générale le jeudi 12 juin à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), n'a pas échappé au phénomène et a orienté ses débats sur ce thème devenu incontournable depuis que le ministre de

l'Agriculture Stéphane Le Foll a lancé fin 2012 le projet « Produisons autrement ».

Invité de la matinée, Éric Giry, chef du service de la stratégie agroalimentaire et du développement durable de la DGPPAT (Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires), est venu préciser les grandes lignes de ce projet. « Il cherche à répondre aux nombreux défis de l'agriculture française tout en dépassant les oppositions entre ses différentes dimensions et en privilégiant des solutions qui combinent à la fois performance économique, performance environnementale et sanitaire, et performance sociale. L'agro-écologie n'est pas

un ensemble de pratiques ou de recettes : les solutions sont à adapter au cas par cas, à l'échelle des exploitations, mais plus largement à l'échelle des filières agroalimentaires et du développement rural et territorial. Les dynamiques collectives en sont un facteur clé. »

La loi d'avenir pour l'agriculture, qui devrait être examinée en seconde lecture en juillet à l'Assemblée nationale, prévoit d'ailleurs la création de Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Réunis sur la base du volontariat, ces collectifs d'agriculteurs s'attacheront à répondre à une problématique identifiée sur leur territoire au travers

Au fil des dossiers

Les faits marquants de l'exercice

● **Le marché :** « Nos productions sont en phase avec les attentes sociétales, se réjouit Éric Cachan, président du Synalaf. Le poulet entier, fer de lance de nos productions Label Rouge et biologique, n'est pas boudé malgré son prix. Au contraire, en 2013, le niveau d'achat du poulet Label Rouge se maintient et le nombre de foyers acheteurs augmente. Fait marquant de 2013, les découpes se développent de façon importante: + 7 % ». Label Rouge et bio représentent désormais 14 % des découpes achetées par les ménages et l'entier re-

présente toujours environ deux tiers des achats. « Pour les œufs aussi, notre mode de production extensif est plébiscité: la consommation des œufs alternatifs, dont Label Rouge et bio, se développe pour atteindre désormais plus de la moitié des achats en valeur en GMS: 53 % précisément. »

● **From my farm :** En partenariat avec Fedelis (Fédération Label Rouge, IG et STG), le Synalaf défend un certain nombre de dossiers réglementaires. Au niveau européen, le syndicat s'est positionné sur le projet de règlement de l'Union européenne « from my farm ». L'objectif de

Dacian Ciolos, commissaire européen à l'agriculture, était de définir une mention réservée « de ma ferme » aux produits de vente directe ou locale, mais remettant en cause l'utilisation du terme « fermier » dans certaines filières, dont les filières sous signes de qualité en France. Fedelis et le Synalaf sont intervenus auprès du commissaire, des parlementaires et de la commission pour expliquer les dangers pour les produits sous signes de qualité de la définition trop large proposée et sa dénomination. « La position du Synalaf est de défendre absolu-

ment la coexistence avec le terme « volailles fermières élevées en plein air » existant depuis 1991, et de dédier cette mention aux petits producteurs et à la vente directe ou locale », indique Marie Guyot, directrice du Synalaf. La commission, au vu des nombreuses remontées sur ce dossier, a décidé de le réétudier. Un rapport a été publié en décembre 2013 sur lequel le Conseil et le Parlement doivent donner leur avis. « Ce dossier reste à suivre avec attention. »

● **Défense du Label Rouge :** En partenariat avec Fedelis, le

Synalaf prend également la défense du Label Rouge. Il soutient ainsi l'action menée par l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) contre Carrefour et sa marque « Origine et qualité ». « Cette marque induit de la confusion pour les consommateurs et usurpe une notoriété construite pas les signes officiels de qualité et d'origine », souligne Marie Guyot. Le syndicat et Fedelis ont par ailleurs demandé à l'Inao d'améliorer la protection du Label Rouge à l'international, le sigle étant usurpé dans certains pays. Des œufs brésiliens

sont notamment estampillés Label Rouge...

● **Droits Inao :** Éric Cachan l'a présenté comme « le sujet qui fâche »: la nouvelle augmentation des droits Inao prévue pour 2015. « En 2013, nous avons accepté une hausse de 30 % et l'application des droits en Label Rouge. Mais les 20 % supplémentaires ne passeront pas. Le travail réalisé sur la simplification des procédures pour le Label Rouge et l'IGP devrait au contraire permettre de gagner du temps et engendrer des économies. Cette augmentation est inacceptable. »

► d'un projet portant sur des changements de pratiques, en vue d'améliorer les performances économique, environnementale et sociale des systèmes d'exploitation.

103 projets déjà retenus

Dans le cadre d'un appel à projets Casdar (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural) lancé en 2013, 103 projets de GIEE (sur 169) ont déjà été retenus. « Ils sont très divers, reprend Éric Giry. L'un propose par exemple de combiner les différents types d'élevage, notamment volailles, pratiqués dans le sud de la Haute-Vienne avec la production de châtaignes et de créer des synergies entre les productions. Un autre vise l'émergence de nouveaux systèmes d'exploitation en agriculture biologique et en productions diversifiantes sur le plateau de Millevaches. Plusieurs éleveurs s'y sont associés pour porter un projet de méthanisation à la ferme, et envisagent de valoriser la chaleur produite par la création d'un atelier en poulets de chair et l'installation d'un maraîcher bio en production sous serre, dont les produits seraient commercialisés en circuits courts et auprès des collectivités locales. »

Philippe Guillet, conseiller à la Chambre d'agriculture de la Sarthe, est pour sa part venu témoigner du GIEE qu'il a mis en place avec sept producteurs des Fermiers de Loué. Celui-ci souhaite que les participants se réapproprient « la multifonctionnalité de l'arbre pour concevoir



▲ « Nos productions sont en phase avec les attentes sociétales », se réjouit Éric Cachan, président du Synalaf.



▲ « L'agro-écologie n'est pas un ensemble de pratiques ou de recettes: les solutions sont à adapter au cas par cas », indique Éric Giry, chef du service de la stratégie agroalimentaire et du développement durable de la DGPPAT.

à l'échelle de l'exploitation un système agroforestier techniquement et économiquement viable ». L'objectif à terme est de créer un réseau de fermes de référence pour diffuser les enseignements qui auront été acquis par l'expérience locale.

Des productions pionnières

Éric Giry le reconnaît: grâce à leur mode de production, les filières Label Rouge et bio « sont déjà largement dans l'approche agro-écologique ». Éric Cachan, président du Synalaf, confirme. « Depuis plus de 50 ans, nous travaillons à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en élevage, à l'intégration paysagère de nos bâtiments et exploitations, à l'agroforesterie... Plus récemment, nous avons fait de la lutte contre l'antibiorésistance un cheval de bataille... L'agro-écologie s'inscrit pleinement dans notre démarche professionnelle. »

Le parcours des volailles en est une excellence illustration. Arborés, les parcours sont sources de nombreux bénéfices: bienfaits pour l'environnement, respect du bien-être des volailles, revenu économique pour les éleveurs avec les produits de l'agroforesterie... « Un poulet ou un œuf agroforestier à une valeur incomparable, renchérit Alain Canet, président de l'association française d'agroforesterie. Il recycle les effluents d'élevage, stocke le carbone et produit l'énergie qui va peut-être chauffer le bâtiment demain! »

Avicultrice dans le Gers, Karine Bel a été encore plus loin lors de la création de ses deux poulaillers en 2012 (Filières Avicoles n° 761). Dans une approche environnementale globale, elle n'a rien laissé au hasard: isolation renforcée des bâtiments, récupérateurs d'eau de pluie pour le nettoyage des deux 400 m², implantation d'arbres truffiers et fruitiers pour dégager un revenu complémentaire, et d'arbres à rotation courte pour chauffer les bâtiments. Dans un avenir proche, elle installera également des panneaux solaires et des micro-éoliennes pour atteindre l'autonomie électrique.

Le passage à l'agro-écologie ne devrait donc pas constituer un défi pour les filières avicoles Label Rouge et bio qui en appliquent déjà les principes. Sur le fond tout au moins, car sur la forme le Synalaf appelle le ministère à pouvoir reconnaître les ODG (Organismes de défense et de gestion) en tant que GIEE. Le projet de loi d'avenir agricole prévoit que les agriculteurs soient majoritaires au sein des GIEE, ce qui rend les ODG non éligibles de par leur statut.

« Le Synalaf souhaite que les ODG, entités porteuses des démarches qualité et au cœur de la vie des signes officiels de qualité et d'origine comme le Label Rouge et l'IGP, puissent être reconnus comme GIEE dès lors qu'ils ont entrepris des projets agro-écologiques. Il serait inutile de créer des structures supplémentaires! »

Restauration, Chine...

Les Fermiers de Loué explorent de nouveaux marchés

Fort de leur succès en GMS et de leurs bonnes relations avec l'enseigne Carrefour, les Fermiers de Loué s'apprêtent à se lancer dans de nouvelles aventures : projet de lancement d'une chaîne de restauration « PP » pour « Poulet Purée », production d'un poulet noir à destination du marché chinois. Cette filière, désormais à énergie positive grâce à ses six éoliennes, va de l'avant! ● E. Viénot

C'est un fait : la grande distribution reste de loin le principal débouché des Fermiers de Loué, avec notamment en pôle position des ventes de volailles et d'œufs de Loué, le groupe Carrefour dont le p-dg Georges Plassat, était présent le 22 mai à la dernière assemblée générale du groupement. L'occasion pour le dirigeant de revenir sur les récents changements de stratégie de l'enseigne qui a remis au premier plan la qualité des produits et la proximité avec ses fournisseurs, pour la plus grande satisfaction de Yves de la Fouchardière, directeur des Fermiers de Loué et de Denis Lambert, président du directoire du groupe LDC.

Proximité avec les fournisseurs

« Au fil des acquisitions, notre culture de la qualité s'était diluée. Avec les nouvelles équipes en place, nous nous effor-

çons de redonner du lustre au groupe en dépassant le raisonnement axé sur le seul pouvoir d'achat et en misant sur la qualité », a expliqué Georges Plassat. « Nous travaillons aujourd'hui sur du multiformat, sur le concept de l'ancrage territorial, nous cherchons à nous rapprocher au maximum de nos fournisseurs et clients. Nous avons oublié de rester proches de nos partenaires », constate-t-il. Le groupe Carrefour a ainsi redonné plus de latitude à ses magasins afin de reconstruire les flux d'achats locaux et a placé l'écoute du consommateur et la qualité d'information sur les produits au cœur de ses priorités. « Nous étions trop préoccupés de stratégie, de chiffres et de reporting, il faut revenir aux fondamentaux (bon commerçant, magasin propre, bon accueil) avec l'obligation pour nous, de simplifier de manière drastique notre mode de fonctionnement mais aussi l'impérieuse nécessité de prendre en compte la concurrence qui s'appuie surtout sur les prix », déclare-t-il.



Georges Plassat, p-dg du groupe Carrefour : « Nous travaillons aujourd'hui sur du multiformat, sur le concept de l'ancrage territorial, nous cherchons à nous rapprocher au maximum de nos fournisseurs et clients ».

Retravailler sur la qualité des produits, améliorer le service client, un travail mené sur le long terme avec l'intime conviction que « c'est dans la durée que l'on crée de la valeur ». Et Georges Plassat de faire un bilan d'étape sur l'évolution des filières de qualité lancées en 1994. « Ce sont aujourd'hui une gamme de 20000 produits, 700 M€ de chiffre d'affaires, 120000 tonnes de produits vendus. 90 % des producteurs engagés dans ces filières sont fidèles », observe-t-il.

L'homme a ensuite salué la constance de la politique adoptée par les Fermiers de Loué, et la qualité des relations qui se développent dans la confiance. « Entre commerçant et producteur, il est important de se parler, de faire attention aux contraintes des uns et des autres. Votre coopérative a une politique de dialogue direct, cela permet de gagner du temps... », souligne-t-il.

La confiance passe par la proximité

« Cette relation est très importante pour nous », lui a répondu Yves de la Fouchardière qui s'est par ailleurs réjoui de l'écoute et du répondant manifestés par le groupe sur le projet d'une production de poules plein air nourries avec une alimentation 100 % française.

« Tous les jours, nous avons besoin les uns des autres. Les consommateurs »

► 2013 a vu la signature d'une convention « VigieLoué » visant à renforcer la vigilance dans les élevages. Pour mettre le holà aux vols à répétition, des appareils prenant des photos en infrarouge ont ainsi été installés à proximité immédiate des bâtiments.



n'appartiennent à personne et sont notre seule finalité », a rappelé Alain Allinant, président des Fermiers de Loué. Et d'insister à ce propos sur l'intérêt d'organiser régulièrement des animations en magasins : « La confiance des consommateurs passe aussi par la proximité. Le contact direct et l'échange sont plus que jamais indispensables ». Il ajoute : « L'écoute du consommateur nous a guidés dans toutes les décisions que nous avons eu à prendre : l'interdiction des anticoccidiens, des OGM, l'usage des traitements alternatifs aux antibiotiques comme la phytothérapie... ». Les Fermiers de Loué ont par ailleurs été les premiers à garantir la traçabilité des produits et le contrôle des cahiers des charges par un organisme certificateur indépendant.

Une chaîne de restaurants en projet

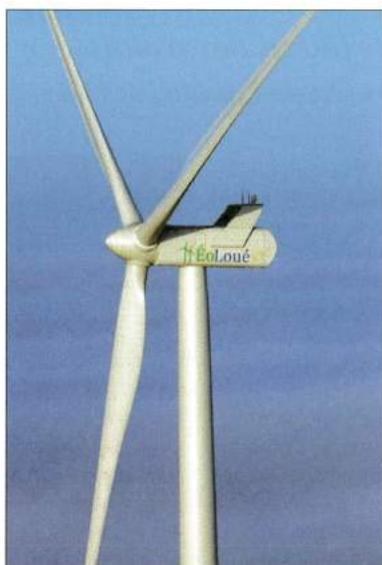
Forts de leur succès en GMS, les Fermiers de Loué tendent aujourd'hui à explorer d'autres marchés avec notamment le projet de lancement d'une chaîne de restaurants baptisée PP pour « Poulet Purée » en partenariat avec le restaurateur Fabrice Raousse. « Elle fera partie intégrante de notre filière », précise Alain Allinant. Le premier modèle du genre devrait élire domicile dans la région parisienne et si cela fonctionne, être dupliqué par la suite.

Autre tentative en cours : les Fermiers de Loué veulent essayer de percer le marché chinois avec une souche de poulet noir adaptée aux goûts du pays. Georges Plassat les a assurés de son

soutien : « On vous aidera autant que possible dans cette démarche. Ce n'est pas un marché facile, certaines entreprises ont réussi à trouver leur place, mais il y a eu aussi beaucoup de désillusions. Ce sont des gens avec qui il faut beaucoup parler, il faut éviter toute forme d'impérialisme et les références françaises », a-t-il conseillé.

Une filière à énergie positive

Sur la scène nationale, Les Fermiers de Loué ont franchi un grand pas en 2013 avec la mise en route de six éo-



▲ Grâce à l'implantation de six éoliennes dans un champ de la commune de Beaumont-sur-Sarthe (72), les Fermiers de Loué sont devenus une filière à énergie positive (EoLoué).



▲ Alain Allinant, président des Fermiers de Loué : « La confiance des consommateurs passe aussi par la proximité. Le contact direct et l'échange sont plus que jamais indispensables ».

liennes implantées dans un champ de la commune de Beaumont-sur-Sarthe (72). Avec EoLoué, « notre objectif était de produire autant d'électricité que l'on en consomme, et ce en prenant en compte tous les maillons de la filière et en allant jusqu'au réfrigérateur de la ménagère, nous l'avons dépassé ! », a indiqué Alain Allinant. Mais si les Fermiers de Loué sont devenus une filière à énergie positive, ils n'oublient pas pour autant d'investir pour réduire leurs dépenses énergétiques. En témoignent, l'installation d'un récupérateur de chaleur à la Safel (couvertoir) ou encore l'isolation des vannes thermiques à Alifé (usine d'aliment).

« Notre modèle économique a du sens, une filière verticale et locale, nous avons toujours cherché à intégrer tous les métiers dans notre filière : sélection, accoupage, alimentation, élevage, abattage, conditionnement et aujourd'hui, production d'électricité. Notre ambition est de développer de l'économie locale avant tout », rappelle Alain Allinant.

2013 a par ailleurs vu la signature d'une convention « VigieLoué » visant à renforcer la vigilance dans les élevages. Il manque en effet environ 135 000 poulets de Loué à l'appel à la fin de l'année, la faute pour une large part aux prédateurs (renards, corbeaux, buses...) mais aussi « aux voleurs à deux pattes » comme les nomme Yves de la Fouchardière. Pour mettre le holà à ces larcins à répétition, des appareils prenant des photos en infra rouge ont ainsi été installés à proximité immédiate des bâtiments. L'objectif comme l'a précisé le colonel Thierry Renard lors de l'assemblée générale : « mettre en place une véritable chaîne d'alerte et un réseau d'information pour gagner en réactivité ».

Challenges à relever dans le futur

L'assemblée générale a aussi été l'occasion de pointer du doigt les dossiers sur lesquels il faudra poursuivre/accroître les efforts. Avec pour commencer, le bien-être animal.

« C'est aujourd'hui une valeur partagée par les citoyens du monde entier. Nous sommes témoins des attentes de tous les pays à aviculture exclusivement intensive, qui sont sans solution pour proposer une alternative crédible. Notre modèle, c'est aussi les trois mots inscrits sur la façade de notre siège social : authenticité, respect, équité », a déclaré le président des Fermiers de Loué.

Œufs de consommation, volailles de chair

Un bilan de l'activité en 2013

● Yves de la Fouchardière, directeur des Fermiers de Loué, a souligné le bon développement de L'Œuf, société du groupe LDC, créée au 1^{er} juin, regroupant l'activité œufs alternatifs et œufs standards). Bruno Mousset, son directeur, précise que « 80 % de la production d'œufs alternatifs est vendue sous la marque Loué ». Toujours en tête des ventes : la boîte de six œufs label rouge de Loué talonnée de près

par sa consœur de 12 œufs. Ce sont ainsi quelque 2800 boîtes de six œufs label rouge vendues/seconde par heure d'ouverture dans les magasins en France. Bruno Mousset fait état d'une augmentation des volumes de 12-15 % sur le marché du label rouge et du bio.

En projet pour 2014 : le changement de la calibreuse et du système informatique, ainsi qu'une amélioration du process afin de

faire face à l'augmentation de la production.

● L'année 2013 s'illustre également par la bonne résistance de l'activité « chair » avec 19 millions de volailles label rouge commercialisées par l'abattoir Cavol. A noter : de nouvelles étiquettes et des ventes Drive en augmentation.

Objectifs 2014 : maintenir les ventes de pièces entières, développer les découpes et l'équilibre matières,

meilleure valorisation des cuisses.

Sur le site : amélioration de l'ergonomie, nouvelle organisation du quai d'expédition, nouvelle découpeuse, transport volailles vivantes, IFS, sécurisation du site, modification du flux des ateliers, augmentation du traitement des effluents, augmentation du site de découpe, amélioration de l'ergonomie des postes des salariés.

► Outre le respect de méthodes et de conditions d'élevage répondant aux besoins comportementaux des volailles, les Fermiers de Loué ont choisi d'adopter l'ordonnance bien-être en vigueur en Suisse qui impose la présence d'une infirmerie dans chaque poulailler. « C'était déjà le cas dans nos élevages de poules pondeuses. On va vers une individualisation des soins », précise Martine Cottin, vétérinaire du groupement et responsable des productions.

Un travail va par ailleurs être mené à tous les niveaux de la filière pour ne plus avoir à recourir à terme à l'époinçage. « Nous allons devenir de plus en plus des animaliers », déclare-t-elle.

Autres dossiers d'actualité :

– la démédecation avec actuellement des essais en cours sur la flore intestinale, « on travaille sur l'équilibre des rations et des mélanges de plantes (eucalyptus, fenugrec, thym...) », précise-t-elle ;

– l'évolution vers un profil de matières premières d'origine 100 % française avec en parallèle, la mise en place à Alifel, d'un contrôle par infra-rouge afin d'estimer le taux de protéines brutes de manière plus précise ;

– face à la saturation de la capacité de production sur le second semestre de l'année, le renouvellement du parc à raison de 80 nouveaux bâtiments/an, avec l'arrivée souhaitée de jeunes éleveurs.

« A Loué, une reprise d'exploitation sera toujours préférée à l'agrandissement des exploitations voisines », affirme Alain Allinant. ●

Invité à l'AG des Fermiers de Loué

Quelques mots de Michel Serres



▲ L'académicien Michel Serres entouré d'Alain Allinant et Yves de la Fouchardière, respectivement président et directeur des Fermiers de Loué : « Les paysans sont devenus des experts ».

Le philosophe et académicien **Michel Serres**, invité à l'assemblée générale, a évoqué le besoin de confiance face à certains événements naturels non prévisibles et dans les relations humaines. Il a ainsi abordé la nécessité de mettre en place des assurances pour pallier les aléas et de rédiger des contrats.

« Attention, le droit est différent selon les pays, ce qui pose le problème de la traduction et de la nécessité d'avoir un intermédiaire de confiance n'ayant pas d'intérêt personnel avec l'un des deux partis. », met-il en garde.

Le philosophe a aussi commenté les évolutions sur le plan social : « Nous sommes passés d'une société d'appartenances à une

société d'individualistes qui ne savent plus faire équipe, ce phénomène a été accentué par l'arrivée des nouvelles technologies. » Une question ouverte pour les années à venir : les nouvelles générations vont-elles être capables de créer de nouvelles appartenances, d'inventer une nouvelle société, une nouvelle politique ?

Et Michel Serres de noter que Les Fermiers

de Loué ont su se fédérer autour de valeurs et de projets communs avec un enthousiasme partagé. Il a par ailleurs rendu hommage au plus vieux métier du monde, celui de paysan, qui a selon lui beaucoup évolué : « les paysans sont devenus des experts en acquérant des connaissances en zootechnie, biologie, chimie, génétique, économie des marchés... »



InovLed



Retrouvez nous
Hall 10
Stand D83



La solution innovante d'éclairage avicole qui vous apporte plus que la lumière



Médaille d'or des inventions au salon international de Genève 2014



- Homogénéité de la lumière dans tout le bâtiment, au-delà de la norme bien-être
- Réduction des zones humides, baisse de mortalité et gain de poids
- Facilité d'intervention dans le bâtiment avec la lumière bleue intégrée
- Economie d'énergie en consommation et en maintenance, lavable au jet
- Contrôle de la luminosité de 1 à 100%, compatible avec toutes les régulations
- Couleurs de leds disponibles : rouge, vert, blanc, bleu, jaune



CÉMI - ZA du Mortier, allée du mortier. - La montagne 44620
Tel : +33 (0)2 28 00 17 20 - Fax : +33 (0)2 28 00 17 21
Email : commercial@cemisar.fr

Découvrez la solution **InovLed** pour les batteries de poules



A l'intention des éleveurs de volailles élevées en plein air

Quatre bonnes raisons pour aménager ses parcours

Améliorer le bien être des animaux et de l'éleveur, cultiver une bonne image de la production, s'assurer des revenus complémentaires, faire des économies, améliorer ses performances d'élevage, autant d'arguments qui prèchent en faveur de l'aménagement des parcours. Mais attention à choisir la bonne formule pour favoriser l'exploration des animaux ● E. Viénot

Lors de son intervention à la journée nationale Itavi « *Volailles de qualité label et bio* », Sophie Lubac (Itavi Sud-Est) s'est livrée à un véritable plaidoyer en faveur de l'aménagement des parcours : pour elle, c'est un véritable « plus » à la fois pour les animaux, les éleveurs, la production de volailles sur parcours, l'environnement dans sa globalité. Et de développer les arguments, résultats d'un travail de trois ans mené conjointement par la CDA 72, l'Itavi, l'Inra, l'Itab et les partenaires agroforestiers

Agroforet et Arbres et Paysages 32.

1 Un parcours planté : un élément de bien-être pour le poulet

L'aménagement des parcours, en jouant la carte de la diversification, va favoriser l'expression du répertoire comportemental des volailles : gratter, picorer, fouiller, courir... et par la même occasion stimuler l'appareil musculo-squelettique.

La présence de végétation va aussi limiter les comportements de stress des animaux en leur offrant de multiples abris. C'est aussi une source



▲ Sophie Lubac (Itavi Sud-Est) a restitué lors de la journée nationale Itavi « *Volailles de qualité label et bio* » les résultats d'un travail de trois ans mené conjointement par la CDA 72, l'Itavi, l'Inra, l'Itab et les partenaires agroforestiers Agroforet et Arbres et Paysages 32.

d'ombre pour les animaux et la garantie d'une ambiance plus stable : la thermorégulation s'en trouve facilitée en période de canicule ou de froid.

Ainsi, la plantation d'arbres est à la fois utile pour protéger du vent et des intempéries, fournir de l'ombre, constituer des repères, guider les animaux dans leurs déplacements et les protéger des rapaces.

2 Un parcours planté : des avantages économiques...

En réduisant le stress des animaux et en facilitant la thermorégulation des

Un essai mené au lycée agricole de Bressuire [79]

Parcours et biodiversité...

Dans le cadre du programme Cas-Dar Parcours volailles, le lycée agricole de Bressuire (79) engagé dans la production de volailles bio, a réalisé un diagnostic « *diversité* » sur ses parcours (2 x 2 ha). « *Nous avons deux typologies de parcours : l'un composé de haies et de bosquets, l'autre de type agroforestier* », précise Arnaud Oble, directeur de l'établissement. « *Pour mesurer l'impact du type de parcours sur la biodiversité, nous avons mis en œuvre le protocole de suivi reconnu par l'Observatoire national de la biodiversité* », explique-t-il.

Ainsi ont été pris en compte :

- la population de **vers de terre** présente à différentes distances du bâtiment (15, 30 et 40 m des trappes),
- la population d'**invertébrés** (planche de bois non traité),
- la population d'**insectes pollinisateurs** (pièges à insectes placés à différents endroits du parcours),
- la population de **papillons** (comptage visuel).

« *Beaucoup de diagnostics biodiversité ont été réalisés mais jusqu'à présent, très peu sur les parcours. Nous avons mis à*

contribution nos élèves dans le cadre de modules de formation en biologie », précise Arnaud Oble. Les données recueillies ont été transmises à l'Observatoire national de la biodiversité pour une analyse approfondie. Mais le directeur met en avant un premier constat qui vient contredire certaines idées reçues : « *La population de vers de terre est plus nombreuse dans la zone située près des trappes alors que l'on pourrait penser a priori que la forte densité de volailles et de déjections à cet endroit aient un impact négatif sur la faune* ».

Des plantes

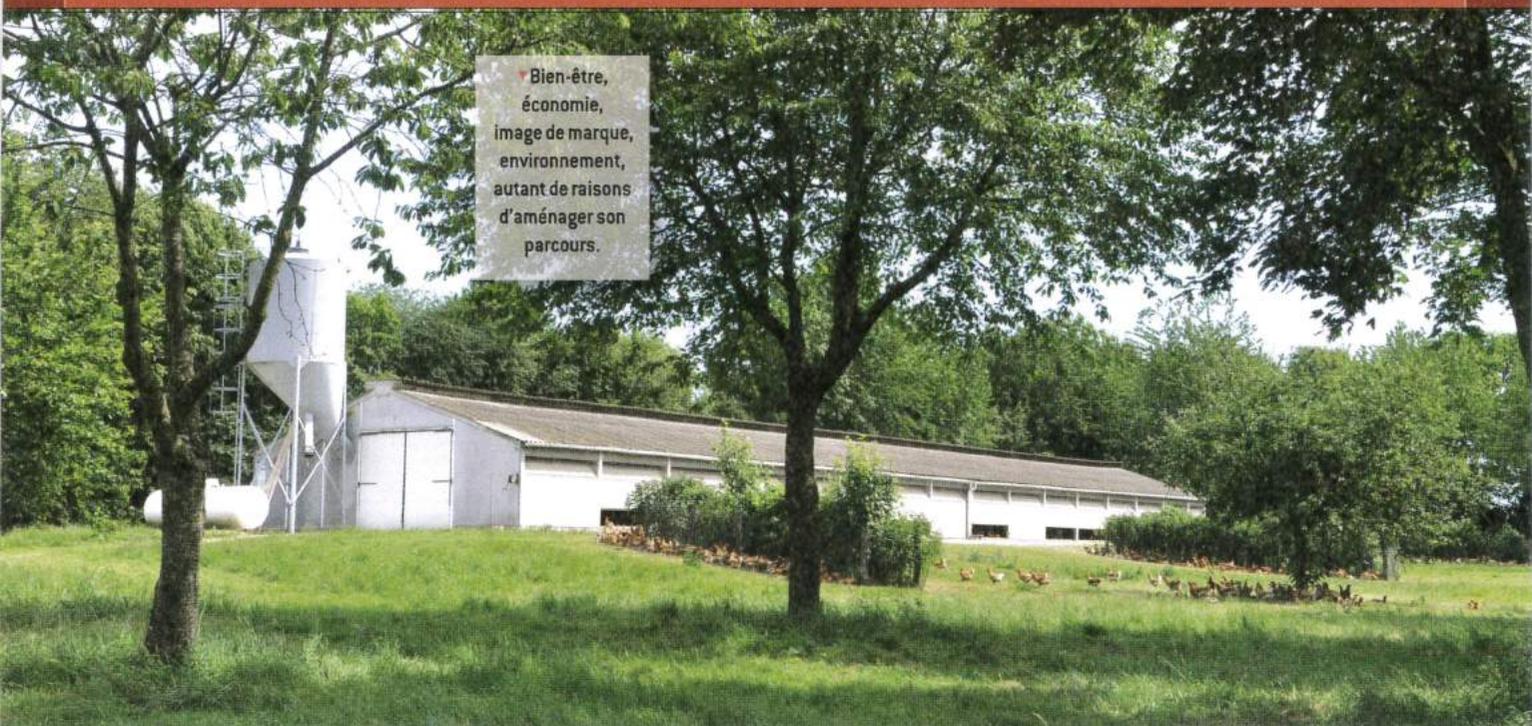
Le Fenugrec

L'Inra du Magneraud a testé dans le cadre du dispositif expérimental Alteravi l'intérêt d'introduire des **plantes aromatiques à propriété antiparasitaire** sur les parcours des volailles. Sachant que plus les animaux vont avoir tendance à explorer les parcours, plus ils vont être contaminés par des parasites de type helminthes.

L'expérience a été menée sur deux bandes de 3 000 poulets biologiques (JA 657) élevées respectivement sur les pé-



▲ Karine Germain (Inra EASM) : « *Les volailles montrent une préférence pour certaines plantes et la consommation de ces plantes est associée à un faible parasitisme chez les sujets explorateurs. On va pointer ici la notion d'automédication* ».



► Bien-être, économie, image de marque, environnement, autant de raisons d'aménager son parcours.

► animaux, l'aménagement des parcours favorise l'amélioration des performances techniques.

Des économies d'énergie sont également possibles : une haie brise-vent peut par exemple faire économiser 250 à 400 €/an de chauffage en cassant les flux d'air froid. Pour info : on a un ralentissement du vent sur 20 fois la hauteur de la haie.

La plantation d'arbres, c'est potentiellement une production de bois de chauffage, de bois d'œuvre, et donc une source de revenus complémen-

taires à la clé. Pour info : un chêne de qualité se vend entre 60 et 100 € le m³.

Des aides financières à la plantation peuvent être disponibles auprès des départements ou des régions.

⊕ Un parcours planté : une bonne image...

Un parcours bien aménagé procure également du bien-être à l'éleveur et constitue une raison d'être fier de son métier.

Et pour l'image de la production de volailles label rouge et biologiques, c'est également très positif.



Des supports de diffusion sur le thème de l'aménagement des parcours sont disponibles : brochure de sensibilisation, guide technique complet, web documentaire interactif.

⊕ Des arbres et des buissons, un plus pour l'environnement

La présence d'arbres et de buissons sur les parcours va permettre à la fois une meilleure gestion des intrants N/P et une meilleure régulation hydraulique.

Autres enjeux : la préservation du paysage agricole et le maintien de la biodiversité via des plantations diversifiées d'origine locale, la présence de faune et de flore.

contre les parasites

a été entièrement consommé !

riodes avril/juillet et septembre/décembre. Les volailles étaient vaccinées contre la BI, la Marek, la coccidiose, la Gumboro et la Newcastle.

Les animaux ont eu accès aux parcours de 35 à 84 jours, parcours sur lesquels ont été implantées quatre variétés de plantes : du **fenugrec** pour son effet supposé contre la coccidiose, la **tanaisie** et le **thym**, *a priori* efficaces contre les helminthes, et enfin l'**ail** supposé avoir un effet vermifuge. Ces variétés ont été plan-

tées sur quatre parcours à différentes distances du bâtiment d'élevage (10 m, 20 m et 40 m), représentant au total 12 zones par parcours avec dans chaque zone, 1 m² dédié à chaque espèce végétale.

Le protocole expérimental prévoyait un **suivi zootechnique des animaux** (mortalité, pesée, consommation d'aliment, résultats de découpe sur 15 animaux/sexe/parcours avec mesure du gras abdominal du rende-

ment filet, du rendement cuisse + pilon) et de leur comportement exploratoire (évalué à J35, J49 et J63), un suivi de la consommation des plantes aromatiques introduites et du parasitisme helminthique.

« L'introduction de ces plantes aromatiques n'entraîne pas de problèmes de performances zootechniques », constate Karine Germain (Inra EASM) après avoir analysé l'ensemble des données.

Seconde observation : « Les volailles

montrent une préférence pour certaines plantes et la consommation de ces plantes est associée à un faible parasitisme chez les sujets explorateurs. On va poindre ici la notion d'automédication », déclare-t-elle. En l'occurrence, c'est **le fenugrec qui a rencontré le plus de succès** : il a été entièrement consommé, et ce, même dans la zone la plus éloignée du bâtiment d'élevage, soit à 40 mètres de distance. La tanaisie et l'ail ont eux aussi les faveurs des volailles : les bandes

implantées à 10 et 20 m ont été bien consommées. L'ail bénéficie même d'un regain de consommation en été où les volailles vont jusqu'à 40 mètres pour en trouver. Karine Germain explique ce phénomène par une plus grande appétence de l'ail durant la période estivale. En revanche, quelle que soit la saison, les poulets ont littéralement « boudé » le thym !

« Il reste maintenant à **confirmer l'efficacité antiparasitaire de ces plantes en réa-**

lisant un essai en cages individuelles de poulets parasités avec mise à disposition d'une plante aromatique en pot », annonce Karine Germain.

A la fin de l'intervention, Jacques Cabaret (Inra) a évoqué les résultats d'une **enquête réalisée auprès de 10 éleveurs** de Poitou-Charentes et Vendée qui tendent à prouver que ces derniers sont plutôt ouverts à la possibilité d'introduire des plantes aromatiques sur les parcours de leurs volailles.

Aménager son parcours, mode d'emploi...

« **A**griculteur, technicien avicole, agroforestier : aménager son parcours est un projet qui se réfléchit à plusieurs, explique Sophie Lubac, en fonction de la situation topographique de la parcelle, du type de sol, de l'orientation du bâtiment, du vent dominant, de l'accessibilité et de la gestion des eaux de pluie et de ruissellement, du type de valorisation souhaitée et du temps disponible ». Il n'existe pas une solution, mais des solutions multiples mettant en jeu des haies (hautes, mi hautes, basses, libres ou taillées), des bosquets, des arbres isolés, des vergers, des plantations d'arbres « forestiers », des prairies. Des enquêtes ont d'ailleurs été réalisées en vue de répertorier les différents types de parcours et leurs modes de gestion dans 99 exploitations label rouge et bio du Grand-Ouest, sud-Est et sud-Ouest de la France. Ces dernières ont permis de distinguer sept types de parcours : sur prairie, bocager, avec aménagements de confort, sur plantation à vocation de production, diversifié, complet, sur existant arboré (cf. encadré).

S'il existe différents types de parcours, Sophie Lubac insiste toutefois sur l'importance d'une mise en œuvre soignée : utilisation d'essences locales, préparations de sol sérieuses, techniques de paillage adaptées, choix de jeunes plants (1 à 3 ans) de qualité, plantations bien faites et réalisées au bon moment.

Il faut également savoir que des études scientifiques sont en cours afin de déterminer les plantations et organisations de parcours qui favorisent :

- le stockage dans le sol et les arbres du carbone, azote et phosphore,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- la participation au maintien de la biodiversité de la faune et de la flore à l'échelle de l'exploitation,
- l'intégration paysagère,
- la valeur d'agrément des parcours,
- l'intérêt zootechnique des plantations : effet antiparasitaire notamment.

Caractéristiques

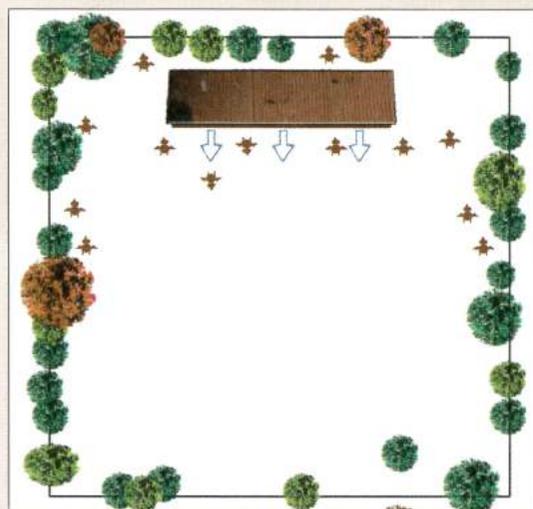
Portraits de parcours

● **Parcours sur prairie :**
simple prairie ou culture annuelle

(ou jeunes plantations trop récentes)
entraînant une faible exploration des parcours.

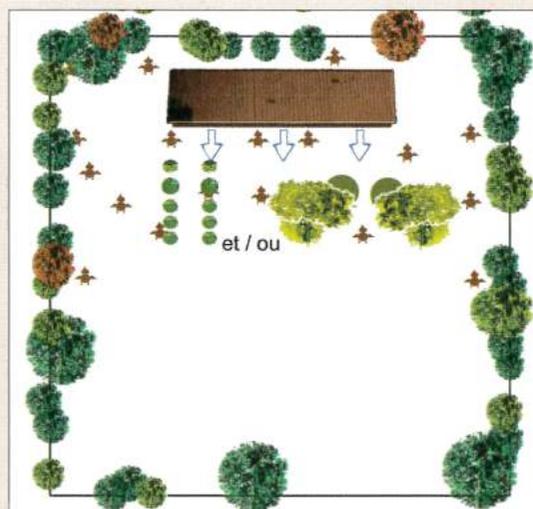
● **Parcours bocager :**
haies périphériques plus ou moins continues avec arbres et/ou buissons de différentes hauteurs, ce qui permet de limiter l'effet du vent et d'améliorer l'intégration paysagère. En revanche, l'exploration du parcours reste limitée.

→ **Voies d'amélioration :**
plantations aux abords des trappes, arbres supplémentaires au centre et au fond du parcours, regarnir les haies existantes.



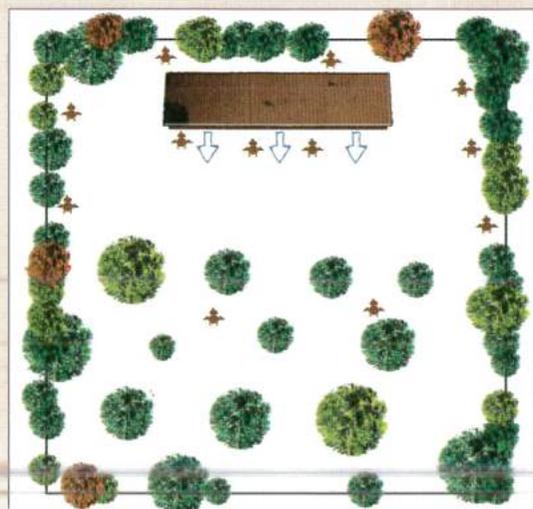
● **Parcours avec aménagement de confort :** par rapport au parcours bocager, aménagements de guidage en plus sur les 10-15 m devant les trappes (peignes, buissons), ce qui permet d'améliorer la sortie des volailles aux abords des trappes.

→ **Voies d'amélioration :**
plantations complémentaires dans la parcelle, voire en périphérie. Au delà de 20 m entre deux zones d'ombre, les poulets ont du mal à traverser.



● **Parcours sur plantation à vocation de production :** alignements d'arbres avec vocation de production : bois d'œuvre, chauffage, fruits..., ces derniers sont éloignés des trappes. L'exploration des parcours dans ce cas de figure est limitée.

→ **Voies d'amélioration :**
créer une liaison entre le bâtiment et ces arbres : implantation de peignes, de petites haies, de micro bosquets.

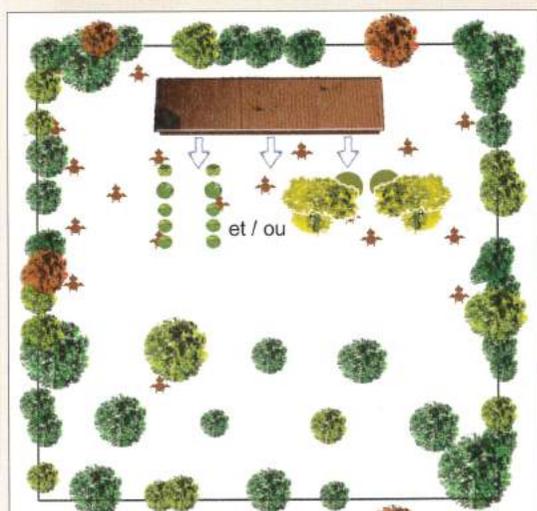


et pistes d'amélioration possibles

à découvrir...

→ **Voies d'amélioration :**
éléments de guidage, de confort (ombrelles

ou abris) en attendant que les plantations soient fonctionnelles.

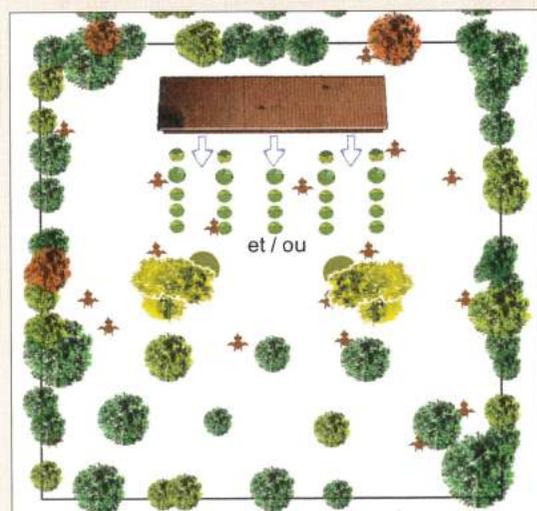


● **Parcours diversifié :**

des aménagements de guidage aux abords des trappes, des arbres en fond de parcours, absence de connexions. La sortie des volailles est dans ce cas limitée aux abords des trappes.

→ **Voies d'amélioration :**

arbres supplémentaires pour favoriser la circulation des volailles entre abords des trappes et fond du parcours.

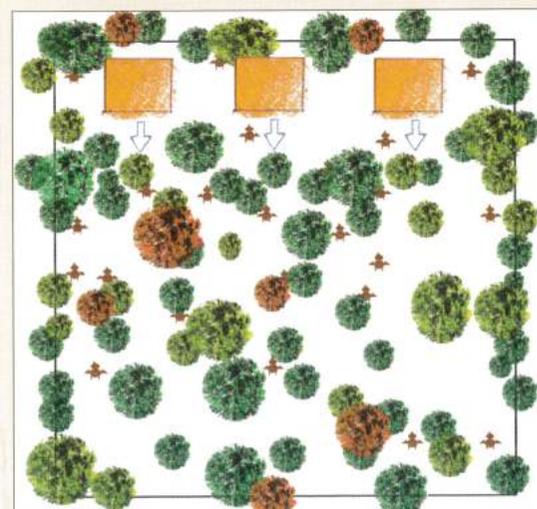


● **Parcours complet :**

haies, aménagements de guidage, arbres, buissons pour favoriser la circulation vers le fond du parc. Cette solution allie confort, bien être des volailles et diversification des productions. La surface ombragée doit être comprise entre 30 % et 50 %.

→ **Voies d'amélioration :**

réimplantation d'arbres si besoin, élagage ou taille pour favoriser la circulation de lumière.



● **Parcours sur existant arboré :**

bois existant, densité inégale. Ce type de parcours peut permettre une bonne exploration des volailles si le bois n'est pas trop dense (< à 50 % d'ombrage, attention aux fortes zones d'ombre dès la sortie des trappes qui ne vont pas inciter les poulets à aller voir plus loin).

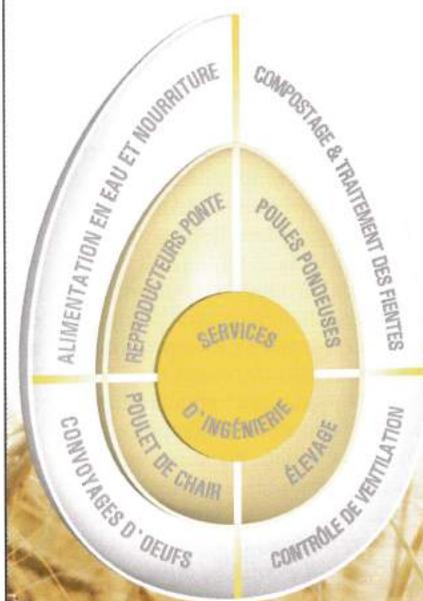
→ **Voies d'amélioration :**

élagage et/ou taille pour favoriser le passage de la lumière, attention à ne pas laisser un sol nu.

SALMET®

... pour votre succès!

PARTAGEZ
50 ANS
D'EXPÉRIENCE
QUEFSPÉRIENCE.



www.salmet.de

SALMET®

Salmet International GmbH
Assar-Gabrielsson-Str. 19a · 63128 Dietzenbach · ALLEMAGNE
Tél: +49(0)60743760-0 · Fax: +49(0)60743760-49 · info@salmet.de

Éleveurs: Ils témoignent sur leurs parcours...

Patrice Gandais et Benoît Lair, associés en EARL, gèrent ensemble l'équivalent de 130 hectares de cultures et 10 bâtiments d'élevage: quatre poulaillers labels et deux bâtiments de canards mulards sur l'exploitation de Patrice, quatre bâtiments labels sur celle de Benoît. Pour ces aviculteurs membres de l'organisation de production des Fermiers de Loué, la question de l'aménagement des parcours ne se pose pas, cela va de soi, et c'est d'ailleurs une clause inscrite au cahier des charges. « Nous avons établi un nombre d'arbres et de bosquets ainsi qu'un nombre de mètres linéaires de haies à respecter par parcours avec en face, un objectif de pourcentage d'ombrage à atteindre », précise Philippe Deslais, responsable des plantations au sein de l'organisation de production.

Préconisations qui sont respectées sur les exploitations de Patrice et Benoît, toutes deux situées sur la commune de Laigné en Belin dans la Sarthe. En revanche, tous les parcours ne présentent pas le même stade de maturité ni le même profil, en lien direct avec l'année de construction des poulaillers. En effet, les plus anciens, aménagés sous l'ère du père de Benoît ou du prédécesseur de Patrice, affichent une prédominance d'arbres fruitiers (pommiers), ce qui correspondait au choix retenu à l'époque par l'ancien directeur des Fermiers de Loué qui souhaitait recréer le bocage normand. Aujourd'hui, les espèces d'arbres ne sont plus imposées mais leur choix fait l'objet d'une véritable discussion entre l'agriculteur, Philippe Deslais et Philippe Guillet, spécialiste agroforesterie à la chambre d'Agriculture de la Sarthe et forestier de formation. « L'on prend en compte les attentes de l'agriculteur et sa disponibilité ainsi que les

**Benoît
Lair
&
Patrice
Gandais**



▲ Pour Benoît Lair et Patrice Gandais, tous deux Fermiers de Loué, la question de l'aménagement des parcours ne se pose pas, cela va de soi, et c'est d'ailleurs une clause inscrite au cahier des charges.

conditions pédoclimatiques afin d'effectuer les choix les plus appropriés. On est dans un schéma de parcours personnalisé et non plus de parcours standardisé », explique Philippe Guillet.

« Les pommiers, c'est beaucoup de temps à passer entre la taille manuelle au sécateur, le suivi et le ramassage des fruits... Cela va à l'encontre de nos objectifs car si l'on s'est associé avec Benoît, c'est justement pour pouvoir se ménager du temps libre et prendre des week-ends. Nous avons retenu des espèces d'arbres que l'on pouvait gérer sans trop de complications », précise Patrice. Ainsi, l'EARL de la Bataillère a privilégié des arbres forestiers et des essences plus champêtres pour ses parcours les plus récents.

Le fait est qu'il ne suffit pas de planter, il faut aussi entretenir... Sur les

jeunes parcours, « une taille manuelle est nécessaire une fois par an, les trois premières années, mais dès la 4^e année, on peut réaliser cette opération à la machine, ce qui est appréciable lorsque l'on a quasiment 3 km de haies à tailler », explique Patrice. Mieux vaut réaliser la taille régulièrement et ne pas prendre de retard, recommande Benoît, au risque sinon d'y passer beaucoup plus de temps...

Un parcours, cela s'entretient !

Pour ce qui est du « savoir-faire », les Fermiers de Loué organisent des journées de formation chaque année permettant à leurs adhérents d'apprendre ou se remémorer les différentes techniques de taille. « On a aussi évolué au fil du temps. Aujourd'hui, on taille très court les haies situées devant les trappes les premières années pour avoir une végétation très touffue et un effet brise-vent optimum », explique Philippe Deslais. De même, « on privilégie des bosquets plus longs avec deux rangées d'arbres plutôt que quatre », ajoute-t-il.

Lorsque les parcours commencent à prendre de l'âge, après 20-25 ans, certaines plantations sont à renouveler, ou même avant en cas de conditions météorologiques particulièrement rudes. Depuis leur installation, Patrice et Benoît ont pour leur part arraché les peignes d'origine situés à la sortie des trappes. « Ils étaient arrivés à maturité, il n'y avait plus que des gros brins », décrit Patrice. Une autre raison les a poussés ▶

▼ Le choix des espèces d'arbres fait l'objet d'une véritable discussion entre les agriculteurs, Philippe Deslais, responsable des plantations au sein des Fermiers de Loué et Philippe Guillet, spécialiste agroforesterie à la chambre d'Agriculture de la Sarthe.





▲ Il ne suffit pas de planter, il faut aussi entretenir... « Sur les jeunes parcours, une taille manuelle est nécessaire une fois par an, les trois premières années, mais dès la 4^e année, on peut réaliser cette opération à la machine ».

▼ Les Fermiers de Loué sont depuis bien longtemps convaincus de l'intérêt d'aménager les parcours que ce soit du point de vue du bien-être des volailles, des économies de chauffage, du bien-être des éleveurs ou de l'image de la production.

à procéder à ce changement : les peignes avaient été installés trop près des trappes avec comme inconvénients de ne pas pouvoir passer avec le tracteur pour désinfecter et d'avoir plus d'entretien (feuilles dans les gouttières). Ils en ont profité pour choisir des essences plus champêtres type noisetier, cornouiller, charme, troène, fusain, lilas, à la place du laurier souvent qualifié « d'hôtel à étourneaux ». Dans ces parcours « nouvelle génération », « on joue au maximum la carte de la diversité avec 10 à 12 essences différentes par parcours », indique Philippe Guillet.

Les éleveurs ont également procédé à quelques plantations supplémentaires dans les zones les plus humides des parcours (aulnes) et réorganisé leurs parcs afin de laisser des bandes enherbées entre les haies pour faciliter le passage du tracteur au printemps.

« Il existe des interactions entre les haies et le milieu environnant, un équilibre se met progressivement en place. Il faut compter environ cinq ans pour parvenir à cet équilibre en l'absence de traitements phytosanitaires, d'avantage sinon », observe Philippe Guillet.

Le petit coup de jeune donné aux anciens parcours est revenu à 400-500 €/parcours. « Il faut compter entre 600 et 700 € d'entretien par an et par parcours », précise Benoît. S'agissant des bâtiments neufs récemment construits (2009 et 2013), l'aménagement d'un parcours revient à environ 2 000 €. Des aides sont disponibles dans le cadre des politiques locales de collectivités (Conseil général ou régional voire Pays).

Valoriser les parcours

Les Fermiers de Loué sont depuis longtemps convaincus de l'intérêt d'aménager les parcours que ce soit du point de vue du bien-être des volailles (abri contre le soleil, le vent, les prédateurs aériens type rapaces), des économies de chauffage, du bien-être des éleveurs (environnement de travail agréable) ou de l'image de la production (bonne fréquentation des parcours). « Grâce à la disposition des plantations en vigueur, les volailles vont explorer l'ensemble des parcours, cela se fait de manière progressive pour le poulet, et dès le premier jour d'ouverture des trappes pour la pintade », précise Benoît.

Mais à côté des bénéfices précédemment cités, les Fermiers de Loué cherchent à rentabiliser au maximum leurs parcours. Parmi les pistes déjà explorées : bois d'œuvre, bois de chauffage, valorisation des pommes sous forme de cidre pour certains. Quant à cette dernière option, « cela demande un mois à un mois et demi de travail par an, des équipements et de trouver un circuit de valorisation. C'est un véritable métier ! », avertit toutefois Philippe Guillet. D'autres voies de valorisation sont actuellement à l'étude. Affaire à suivre... ●►





ORIGINAL
Specht
EQUIPEMENT D'AVICULTURE

VARIA
SYSTEME DE VOLIERE
SYSTEME AU SOL

Déjà plus de 60 poulaillers aménagés en Europe



D'une longueur pouvant atteindre 150 m et d'une hauteur de 10 étages. Adapté à chaque poulailler.

Alimentation . Abreuvement . Tapis à oeufs . Lumière à chaque étage .

Adaptation de portes . Pré-séchage des fientes à la demande .

Position des nids idéale à chaque étage . Consommation d'aliment optimisée .

Mondialement connu . Système d'alimentation unique . Achat direct chez le fabricant .

Depuis 1961 fabrication propre .

Profitez de notre expérience .

Ten Elsen GmbH & Co. KG 

D-47665 Sonsbeck/Germany
Dassendaler Weg 13
Tel. +49 (0) 28 38/912-0 · Fax +49 (0) 28 38/27 91
info@specht-tenelsen.de
http://www.specht-tenelsen.de

Contact direct chez le fabricant - Carole Bizière
carolebiziere@specht-tenelsen.de
Tél.: +49 (0) 2838-912-163

Janick Peyron

► Janick Peyron, éleveur de poules bio dans le Gard sur la commune de Cardet souhaite améliorer le bien-être des ses animaux en réalisant des plantations sur ses parcours enherbés afin d'augmenter la surface ombragée et favoriser la fréquentation des parcours.

▼ 32 variétés d'arbres vont être implantées : du bois d'œuvre, du bois de chauffe, production de bois raméal fragmenté à partir d'arbres têtards et des petits arbres fruitiers. Des haies de guidage et deux haies coupe-vent compléteront le dispositif.



Catherine Granger

L'élevage de Janick Peyron situé dans le Gard sur la commune de Cardet fait l'objet d'un projet d'agroforesterie qui doit normalement être mis à exécution sur 2014 et 2015. Ancien électronicien, l'éleveur s'est installé en 2010 avec 500 poules pondeuses et 17 ha de terres bio, dont 14 ha de cultures (blé, pois, luzerne) servent à fabriquer l'aliment des volailles. Janick Peyron a choisi d'élever ses poules dans des petits bâtiments en bois circulaires sur pilotis auxquels il trouve de nombreux avantages : « Les poules peuvent se mettre à l'abri du soleil, du vent, de la pluie et des prédateurs aériens en se réfugiant sous les bâtiments. Comme ces derniers sont surélevés, je ne rencontre pas de souci de litière humide, de prolifération de champignons ou d'odeurs. Et la température reste toujours agréable pour les animaux grâce aux aérations haute et basse et à la cheminée d'extraction naturelle située en position centrale ».

Néanmoins, Janick Peyron souhaite améliorer le bien-être des ses animaux en réalisant des plantations sur ses parcours enherbés afin d'augmenter la surface ombragée et favoriser la fréquentation des parcours.

L'idée est de créer une sorte de microclimat autour des bâtiments afin de protéger les poules des coups de vent et des grosses chaleurs. Il s'est ainsi rapproché du bureau d'étude Agroof, société coopérative participative spécialisée dans l'agroforesterie. Cette dernière a prévu de planter 1 260 arbres et arbustes en deux tranches de travaux : l'une à l'automne 2014 (sous réserve de financement par des fondations privées), l'autre à l'automne 2015 grâce aux aides européennes de la nouvelle PAC (mesure de soutien à l'investissement agroforestier, en cours de validation). « En région méditerranéenne, la période comprise entre fin novembre et fin février, est la plus appropriée pour installer des jeunes plants à racines nues. Le choix du bon végétal, son conditionnement, des protections adéquates ainsi qu'une préparation soignée du sol, sont essentiels : un arbre bien acclimaté et protégé est un arbre qui aura beaucoup plus de chances de résister aux excès climatiques et aux ravageurs tout en présentant une croissance optimale. Nous faisons aussi l'hypothèse qu'à terme, un système racinaire développé en profondeur puisse limiter les phénomènes de pollution des eaux, liés aux fientes et aux fertilisants », précise Danièle Ori (Agroof). Pas moins de 32 variétés d'arbres ont été sélectionnées : du bois d'œuvre, du bois de chauffe, production de bois raméal fragmenté à partir d'arbres têtards et des petits arbres fruitiers. « L'idée est d'apporter un complément alimentaire : des vitamines, des minéraux, des fibres aux poules pondeuses par le biais de la consommation de fruits. Il n'y a pas beaucoup de recul aujourd'hui quant à leur préférence, aussi nous avons choisi de planter des cerisiers, des pruniers, des pommiers, des abricotiers, des pêchers », énumère l'éleveur. Il n'y aura pas d'arbre dans les dix premiers mètres autour des bâtiments mais des haies de guidage permettront aux poules de s'abriter et de les inciter à s'aventurer plus loin. Pour Janick Peyron, une meilleure fréquentation des parcours par les animaux couplée à la présence d'arbres à racines nues, c'est l'assurance de réduire les risques de pollution des nappes phréatiques. Deux haies coupe-vent compléteront le dispositif. Le montant de l'opération est compris entre 10 000 et 12 000 € (en moyenne 8,70 € par plant). Quant aux délais escomptés pour pouvoir profiter des bénéfices : trois ans pour les premiers fruits, cinq ans pour avoir un niveau d'ombre efficace. Un projet au caractère novateur et traditionnel à la fois, destiné à devenir un site pilote dans le cadre de la recherche participative en agroforesterie. ●

▼ Sous les pins, les poulets trouvent abri face aux mauvaises conditions climatiques : coup de vent, coup de chaleur, pluie.



Patrick Cabanacq, installé depuis 1998 à Arue dans les Landes, comme la majorité des éleveurs labels travaillant avec le groupe Maisadour, n'est pas propriétaire des pins sous lesquels sortent ses volailles. « La plupart du temps, ils occupent ces parcelles à titre gratuit », précise Gilou Piet, technicienne chez Maisadour. « En échange de l'entretien du sous-bois réalisé par mes volailles (50 000 poulets et 5 000 chapons par an), le propriétaire m'a assuré que je pourrais rester ici... », ajoute l'éleveur.

Premier Label Rouge de l'histoire (1965), le poulet fermier des Landes est une production qui intègre l'agroforesterie de fait. À l'origine, les métayers du département installaient de petites cabanes mobiles, sous les pins dont ils levaient la résine, pour y élever des volailles. Y voyant un moyen de lutte contre l'incendie par l'entretien régulier de leurs parcelles, les propriétaires forestiers ont encouragé le développement de cette production qui change de site à chaque bande, pour laisser la végétation se régénérer et ne pas risquer d'asphyxier les arbres par un apport trop important de fumure organique.

Les bienfaits des pins

La vente ou la transmission des parcelles forestières entraîne parfois des revirements de situations dramatiques contre lesquelles Alain Gardeils (50 000 poulets par an) a préféré se prémunir en établissant un contrat de location (100 € par hectare et par an) avec son propriétaire de Brocas-les-Forges.

Mais qu'ils soient locataires ou occupants à titre gratuit, tous les éleveurs reconnaissent les bienfaits des pins sur leurs animaux. « Ils régulent la température des bâtiments hiver comme été, souligne Alain Gardeils. Ils offrent de ►



Patrick Cabanacq

&

Alain Gardeils



► A Brocas-les-Forges, Alain Gardeils estime que la protection apportée par les pins à ses volailles les rend plus calmes et mieux à même de valoriser l'aliment.

► L'ombre durant les journées ensoleillées, et constituent un abri contre le vent et les prédateurs aériens. Tout cela contribue à un comportement plus calme des poulets qui valorisent mieux l'aliment. » Les volailles occupent d'autant plus leurs parcours que ceux-ci sont arborés. Cela leur permet de fouiller le sol à loisir et de picorer au-delà de leurs mangeoires, jusqu'à ingérer 5 % de leur ration alimentaire.

Un couvert divers et étagé

Très gros consommateurs d'eau, les pins drainent et assainissent aussi le sol. « Quand ils sont grands, leurs aiguilles forment un épais tapis sur le sol, comme une litière, ajoute Patrick Cabanacq. Les animaux n'ont jamais les pattes humides. Les résultats du lot s'en ressentent. » Il a pu le mesurer bien malgré lui. En 2009, la tempête Klaus a mis à terre

et rendu inutilisable la parcelle sur laquelle il élevait ses chapons. Il a donc déménagé cabanes et animaux en bordure de champ. « Avec la prise au vent, la gestion de la ventilation dans les bâtiments a été beaucoup plus compliquée, et quand ils sortaient, les chapons étaient gênés par le vent. Le sol était moins bien drainé et j'avais des soucis de flaques. Et alors que cela ne m'était jamais arrivé, mes animaux ont systématiquement manqué de poids. »

Fin mai, il a pu acquérir une parcelle de deux hectares sur laquelle il va aménager le nouveau parcours des chapons. « En devenant propriétaire, je ne dépends plus du bon vouloir d'un autre, et surtout je peux gérer mon parc comme je le veux, au niveau de l'emplacement des cabanes et des chemins d'accès. » Une partie du terrain qu'il a acheté est composée d'un bosquet de chênes. L'autre, en terrain nu, devrait être plantée en novembre. « Pour un confort idéal des animaux, le couvert doit être divers et étagé. Je suis à la recherche d'une espèce feuillue pour faire de l'ombre. Mais bien sûr, il y aura aussi des pins. Plus pour une question d'esthétique, cela dit. Car sur une si petite parcelle, je n'ai pas un objectif de double revenu. » C. Agusti

4 magazines pour les filières d'élevage

éditions du BOISBAUDRY
NOUS LIRE, C'EST AGIR.

CS 77711 - 35577 Cesson-Sévigné Cedex - France
Tél. + 33 (0)2 99 32 21 21 - Fax + 33 (0)2 99 32 89 20
www.editionsduboisbaudry.fr



Le Couillard
CONSTRUCTIONS

Concepteur et constructeur
de bâtiments avicoles
depuis 50 ans



22480 Saint-Nicolas-du-Pelem - ☎ 02 96 29 51 07 - www.lecouillard.fr

La filière s'est développée avec un programme de 20 nouveaux bâtiments...

Réduire les nuisances olfactives est une priorité en Alsace !

Ce sont 20 nouveaux bâtiments qui se sont construits sur deux ans en Alsace pour répondre au développement de l'abattoir Siebert (+10 à +15 % en volume/an). Tous ces projets ont en commun de devoir lutter contre les nuisances olfactives en raison de la proximité des villes et villages, particularité de la région alsacienne, et de préserver le bien-être animal ● S. Merchat

► Stéphane Eyder (éleveur installé à Dingsheim, 67), Mario Troestler (Costal) et Jean-Marc Frobert (BFC Constructions & AS Élevage).



► Marc et Stéphane Rohfritsch (deux frères) ont pris ensemble la décision d'arrêter un atelier de 180 taurillons au 31 décembre 2013, pour démarrer un bâtiment « clefen main » de 2 400 m².



L'Alsace est l'une des régions françaises les plus densément peuplées avec 224 habitants/m², (3^e position) mais la plus petite en termes de superficie. « Une autre de ses particularités qui a trait à son histoire, c'est la proximité des exploitations agricoles avec les villes et villages, aucune n'est isolée », affirme Mario Troestler (Costal). Principal débouché de la région, l'abattoir Siebert situé à Ergersheim (67) a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 58,5 millions d'euros avec l'abattage de 150 000 volailles/sem (dont 130 000 poulets de chair standard et 20 000 poulets label) et 10 000 lapins/sem. Sa clientèle est répartie équitablement entre la GMS, l'export de proximité (Suisse, Allemagne, Benelux) et les collectivités/détaillants. La société a récemment investi six millions d'euros dans la construction d'une nouvelle station d'épuration ainsi qu'un nouveau bâtiment de stockage des poulets vivants. En prévision également, une extension de l'usine pour séparer les lignes de produits cuits et crus.

Réduire les nuisances olfactives

Pour répondre, d'une part, à son développement régulier (10 à 15 % en volume par an) et d'autre part, rapprocher la production qui se situait à 300 km (en Bourgogne, Champagne Ardennes avec des contrats précaires), l'abattoir Siebert a lancé un programme de construction de 20 bâtiments en Alsace, terminé en 2014, pour sécuriser son approvisionnement, limiter les coûts de transports et l'impact environnemental. Parmi cette nouvelle génération de bâtiments, un 2 400 m², l'un des tout premiers de cette taille dans l'Hexagone et un 1 500 m² équipé d'un système de lavage d'air.

Sébastien Eyder, céréalier (50 ha maïs-blé), betteravier, agriculteur et producteur de lait, a construit un bâtiment de volailles de chair (15 m x 100 m de long pour la salle d'élevage plus ►